

[Contre la régression culturelle et sociale: la bagarre se poursuit et s'amplifie... \[1\]](#)

Les mobilisations du monde de la culture depuis mars semblent avoir permis d'obtenir un premier succès : le dépôt d'un amendement gouvernemental à l'article 35 de la loi portant sur la réforme des collectivités territoriales qui rétablirait la compétence en matière culturelle à toutes les collectivités, permettant ainsi des financements croisés de ces activités. Mais dans le même temps, confrontées au basculement de nombreuses charges de l'Etat vers les collectivités locales, 10 régions ont déjà annoncé des coupes dans leurs budgets culture pour 2011. Les versements de l'Etat vers les collectivités seront gelés et la promesse éphémère de compenser euro pour euro la suppression de la taxe professionnelle n'ait plus qu'un vague souvenir. La lettre de cadrage budgétaire du premier ministre du 12 mai annonce une réduction de 10% des interventions de tous les ministères dès 2011 et une diminution de 5% des budgets des opérateurs nationaux, comme le CNC ou les théâtres nationaux, pour ne parler que de nos secteurs. Notre victoire n'est que partielle, et doit nous encourager à poursuivre et à amplifier le mouvement engagé. Voilà pourquoi, lors du Conseil National des Professions du Spectacle convoquée par Frédéric Mitterrand le 17 juin, nous appelons de nouveau les artistes-interprètes à manifester leurs exigences, notamment la mise en place d'un plan de relance pour le spectacle et l'adoption d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture.

Dès le 24 juin nous devons aussi nous retrouver lors de la journée intersyndicale et interprofessionnelle de mobilisation pour sauver notre système de retraites. Même si beaucoup d'artistes rêvent de mourir sur scène, le plus tard possible, il faut regarder de plus près la proposition du gouvernement (soutenue par une puissante campagne médiatique) qui vise à retarder l'âge légal du départ à la retraite. Si la majorité de travailleurs sont obligés d'attendre plus longtemps pour liquider leurs pensions, ce n'est pas pour autant qu'ils pourront bénéficier d'un emploi, du fait d'un taux de chômage des plus de 50 ans très élevé. Il faudra donc que l'UNEDIC indemnise ces « séniors » sans travail sur des périodes encore plus longues. Comme il est hors de question que ce gouvernement cherche à relever les cotisations ou rechercher d'autres assiettes de cotisation, et que le plan d'austérité ne relancera certainement pas le volume d'emploi, l'assurance chômage devra indemniser davantage de monde sans disposer de plus de ressources. Ce sont de fait les allocations de tous les chômeurs, dont les bénéficiaires des annexes 8 et 10, qui seront attaquées, d'autant que notre dispositif spécifique vient à terme en mars 2011. On sait que notre ministre de tutelle a rencontré Madame Parisot fin mai et rencontre le président de l'UNEDIC (CFDT) début juin. Tout est à craindre ! Et nos propositions de réforme n'ont toujours pas été étudiées.

On le voit bien : nos mobilisations ont payé et doivent encore payer. Il faut se battre pour l'emploi et pour notre protection sociale. La bagarre se poursuit donc le 17 juin, et s'amplifie le 24 juin... Puis...

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Nom d'utilisateur *

Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS
Métro : [Place des Fêtes](#)
Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *
Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 02/06/2010 - 00:29): <https://sfa-cgt.fr/edito/291#comment-0>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/edito/291>